

Les adresses pauliniennes : simple adaptation ou véritable synthèse sémiotique ?*

Dans le contexte épistolaire antique, les épîtres de Paul occupent un rang tout particulier : leur ampleur, leur thème, l'envahissante présence de leur auteur leur confèrent une forme très différente de toutes les lettres que l'on a pu conserver, qu'elles soient sans apprêts, comme les papyrus d'Oxyrhynchos, ou qu'elles aient été destinées à être lues en public, comme les épîtres de Sénèque. Cette particularité saute aux yeux dès l'ouverture de la lettre, dans l'adresse, où Paul fait voler en éclat le formulaire habituel en l'amplifiant. Remarquant que Paul utilisait une formule assez différente que celle qui était en usage dans l'Antiquité, on a longtemps expliqué les adresses pauliniennes par un souci d'adaptation à la théologie de l'apôtre : puisqu'elles contiennent pour la plupart le *χαίρειν* grec (« Salut ») et l'*εἰρήνη* juif (*shalom*, « la paix [soit sur toi] », on y voyait une preuve du remarquable esprit de synthèse de Paul, qui, fort de sa double culture, réalisait dans l'adresse le programme théologique qu'il s'était fixé. Ce souci de « christianiser » les adresses suffit-il à rendre compte du fonctionnement épistolaire paulinien ? La question sera ici posée en essayant de caractériser en quoi consistent précisément les modifications qu'apporte Paul¹, en leur donnant une interprétation, et en essayant de voir à quel point le schéma en a été conservé chez ses « imitateurs » pseudépigraphes.

PAUL ET LA MODIFICATION DU FORMULAIRE ÉPISTOLAIRE.

Dans l'Antiquité, les lettres étaient composées de manière uniforme et obéissaient à un *formulaire* qui en régissait l'agencement. Première des mentions obligatoires, l'adresse avait pour but de donner les informations essentielles à la compréhension du message : quel en est l'auteur, quel en est le destinataire et surtout, par l'usage d'une salutation inspirée de l'oral, annoncer qu'il s'agit bien d'une lettre et non d'un texte quelconque. Toutes ces informations étaient véri-

* « Les adresses des épîtres pauliniennes », *Sémiotique & Bible* 102, 2001, p. 29-42.

1. Par *Paul*, nous entendons l'auteur à peu près certain de 1&2Th, Ga, 1&2Co, Ph, Phm, Rm. « *Paul* » désignera ce que les exégètes nomment l'auteur « deutéropaulinien » (en fait *les* auteurs), qui aurait composé Col, Ep et les Pastorales. La distinction que l'on pourrait faire entre l'auteur réel et l'auteur engagé dans le texte n'est pas ici très productive.

tablement essentielles dans l'Antiquité, où le service postal n'était pas un service public, où l'on faisait usage parfois de plusieurs convoyeurs, incapables de donner avec précision des informations sur l'origine des lettres qu'ils transportaient, où la multiplicité des supports ne permettait pas d'établir clairement qu'il pouvait s'agir de lettres¹. Les travaux inégaux d'Oskar Roller² sur le formulaire prouvent que la structure en demeure immuable pendant quasiment un millénaire, depuis les premières lettres grecques jusqu'aux écrits patristiques du V^e siècle. Elle comprenait la mention de l'expéditeur au nominatif, celle du destinataire au datif, ainsi qu'une salutation figée (χαίρειν, « salut », πλεῖστα χαίρειν, « mille bonjours », εὖ πράττειν, « porte-toi bien »). Sur l'ensemble des lettres étudiées par Roller (et les travaux ultérieurs confirment la tendance), plus de 88 % sont ainsi composées de trois mots³.

Or Paul, dans ses épîtres, modifie considérablement ce formulaire. On peut repérer quatre grandes modifications : 1°) caractérisation de l'expéditeur 2°) caractérisation du destinataire 3°) caractérisation de la salutation 4°) caractérisation de la communication.

Caractérisation de l'expéditeur.

Paul ne se content pas de mentionner son nom, Παῦλος : il signale également sous quel chef il prend la parole et quels sont ceux qui l'ont aidé à écrire. Le nom propre est donc précisé par un titre plus ou moins explicité, tandis que figure parfois le nom des co-expéditeurs, témoins d'une rédaction complexe.

1Co	et Sosthène, le frère (ἀδελφός),
2Co	et Timothée, le frère,
Ga	et tous les frères qui sont avec moi (οἱ σὺν πάντες ἀδελφοί),
Ph	et Timothée, serviteurs (δοῦλοι) du Christ Jésus,
Col	et le frère Timothée,
1Th	Silvain et Timothée,
2Th	Silvain et Timothée,
Phm	et le frère Timothée,

Tableau 1 : Les co-expéditeurs dans les épîtres.

La présence de co-expéditeurs est tout d'abord une grande nouveauté. On tient habituellement pour acquis que le fait de composer des lettres à plusieurs était une habitude dans l'Antiquité, ce qui conduit à affaiblir la force sémantique de cette mention en la nommant « convention ». Roller avait déjà montré que la présence de co-expéditeurs était un cas rarissime et que l'on ne pouvait y voir une simple politesse⁴. Récemment, Randolph Richards⁵ a confirmé cette opinion à partir d'un gros corpus issu d'Oxyrhynchos et de Tebtunis : moins de

1. Sur ces problèmes, voir « The conveyance of Letters », *New Documents Illustrating Early Christianity VIII*, S. R. LLEWELYN (éd.), Cambridge, Eerdmans, 1998.

2. O. ROLLER, *Das Formular der paulinischen Briefe*, Stuttgart, Kohlhammer, 1933.

3. *Ibid.*, p. 433.

4. *Ibid.*, p. 157.

5. R. RICHARDS, *The Secretary in the Letters of Paul*, Tubingue, Mohr, WUNT 2/42, 1991, p. 47.

1 % des lettres portaient la mention des co-expéditeurs. Dans le cas des lettres de Paul, il faut donc supposer une assez grande participation des co-expéditeurs à la rédaction de la lettre. Cela est confirmé par le nom de ces co-expéditeurs, qui, mis à part le cas général de « tous les frères » de l'épître aux Galates, sont des collaborateurs connus de Paul, particulièrement Timothée¹.

Si l'on s'intéresse à la position de ces co-expéditeurs par rapport à Paul, on s'aperçoit qu'ils occupent une position d'égalité — égalité dans la non-dignité comme dans 1 & 2Th ou dans la condition de serviteur comme dans Ph — ou de subordination — lorsque Paul est dit « apôtre » et ses co-expéditeurs « frère ». Malheureusement, la raison de ces précisions demeure obscure car nous ignorons le sens que les destinataires pouvaient investir dans ces figures, en fonction de leur *réputation*. Tout au plus, nous pouvons remarquer que la rédaction de la lettre est un processus collégial et que Paul parle au nom d'une équipe et non en son nom propre.

Pour la plupart des lettres, donc, la rédaction est affirmée comme un processus complexe, qui fait intervenir plusieurs personnes. Elle se complexifie encore davantage car l'expéditeur se donne un titre, c'est-à-dire justifie sa propre capacité à parler. Si dans 1 & 2Th, Paul conserve l'usage ancien et ne se donne aucun titre, dans les autres épîtres, il définit le rapport qu'il entretient avec Dieu. Ce rapport est défini autour de trois termes : apôtre (ἀπόστολος), serviteur (δοῦλος), prisonnier (δεσμιος).

Rm	Paul,	serviteur du Christ Jésus, apôtre par vocation, mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu, que d'avance il avait promis par ses prophètes dans les saintes Écritures, concernant son Fils, issu de la lignée de David selon la chair, établi Fils de Dieu avec puissance selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection des morts, Jésus Christ notre Seigneur, par qui nous avons reçu grâce et apostolat pour prêcher, à l'honneur de son nom, l'obéissance de la foi parmi toutes les nations, dont vous faites partie, vous aussi, appelés de Jésus Christ,
1Co	Paul,	appelé à être apôtre du Christ Jésus par la volonté de Dieu,
2Co	Paul,	apôtre du Christ Jésus par la volonté de Dieu,
Ga	Paul,	apôtre, non de la part des hommes ni par l'intermédiaire d'un homme, mais par Jésus Christ et Dieu le Père qui l'a ressuscité des morts,
Ph	Paul	[et Timothée] serviteurs
1Th	Paul,	
2Th	Paul,	
Phm	Paul,	prisonnier du Christ Jésus,

Tableau 2 : les titres de Paul.

1. Ac 15, 40 ; Ac 16, 1 ; Ac 17, 14 ; Ac 17, 15 ; Ac 18, 5 ; Ac 19, 22 ; Ac 20, 4 ; Rm 16, 21 ; 1Co 4, 17 ; 1Co 16, 10 ; 2Co 1, 1 ; 2Co 1, 19 ; Ph 1, 1 ; Ph 2, 19 ; Col 1, 1 ; 1Th 1, 1 ; 1Th 3, 2 ; 1Th 3, 6 ; 2Th 1, 1 ; 1Tm 1, 2 ; 1Tm 1, 18 ; 1Tm 6, 20 ; 2Tm 1, 2 ; Phm 1, 1 ; Hb 13, 23.

Serviteur marque un lien d'absolue subordination¹ à Dieu, prisonnier indique un état d'humiliation accepté au nom de Dieu : l'un et l'autre fonctionnent comme des titres d'humilité et ressortissent à cette fameuse rhétorique de la faiblesse que Paul définit dans 1Co.

Apôtre, enfin, est employé de deux manières : soit Paul se dit apôtre « du Christ Jésus » (génitif), soit il se dit apôtre « par le Christ Jésus » (διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ). Dans un cas, le mot est employé comme une fonction, dans l'autre, comme un titre. Employé comme une fonction, il retrouve son sens étymologique d'envoyé (du verbe στέλλω, j'envoie, ἀπο-, au loin) : Paul se conçoit comme une sorte d'ambassadeur du Christ, mandaté par Dieu (comme le précise la mention de la « volonté » θελήμα de Dieu). Employé comme titre, il marque plutôt la dignité de la personne, d'autant qu'il est à chaque fois lourdement précisé. En Ga, la dénégation de l'intervention humaine et la mention de la commission divine, renforcé par la mention kérygmatisque du pouvoir de ressuscitation de Dieu, insiste sur le caractère purement divin du mandat. En Rm, il est légitimé par un appel complexe à l'accomplissement des Écritures dans les événements de la vie et de la résurrection de Jésus, le constituant comme roi (de la lignée de David), Fils et Seigneur.

Caractérisation du destinataire.

Si l'expéditeur est largement précisé dans sa nature et dans sa fonction, le destinataire est lui aussi caractérisé.

Rm	à tous les bien-aimés de Dieu qui sont à Rome, appelés à être saints
1Co	à l'Église de Dieu établie à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés dans le Christ Jésus, appelés à être saints avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de Jésus Christ, notre Seigneur, le leur et le nôtre ;
2Co	à l'Église de Dieu établie à Corinthe, ainsi qu'à tous les saints qui sont dans l'Achaïe entière.
Ga	aux Églises de Galatie.
Ph	à tous les saints dans le Christ Jésus qui sont à Philippiques, avec leurs évêques et leurs diacres.
1Th	à l'Église thessalonicienne qui est en Dieu le Père et dans le Seigneur Jésus Christ.
2Th	à l'Église thessalonicienne qui est en Dieu notre Père et dans le Seigneur Jésus Christ.
Phm	à Philémon, notre cher collaborateur, avec Apphia notre sœur, Archippe notre frère d'armes, et l'Église de ta maison

Tableau 3 : Les destinataires.

La première remarque est que la lettre est écrite à une communauté. Elle s'apparente donc à une sorte d'encyclique. À l'instar de l'expéditeur, le destinataire est lui aussi défini par son rapport à Dieu. Ce rapport peut être défini sous

1. *Contra* C. SAAS (« Zur Bedeutung von δοῦλος bei Paulus », *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, n°40, 1941, p. 24-32) qui a vu dans ce titre une allusion aux grands serviteurs de Dieu dans l'Ancien Testament repris par l'Église de Jérusalem puisque « Jacques » se l'applique (Jc 1, 1), à l'instar de « Jude » (Jud 1). Cette thèse a été reprise par J. MURPHY O'CONNOR, (*Paul et l'art épistolaire*, Paris, Cerf, 1994), dont nous nous inspirons par ailleurs. Il ne nous semble pas que ce titre soit honorifique. Les textes de Paul (Rm 14, 4 ; Ga 1, 10) et de ses successeurs (Col 4, 12 ; 1Tm 4, 6 ; 2Tm 2, 24) l'emploient comme un terme d'humilité. Et, si l'on tient que l'auteur de Lc-Ac soit de mouvance paulinienne, il semble que dans cette Église, le titre de Serviteur de Dieu soit plutôt attribué au Christ (Ac 3, 13 ; Ac 3, 26 ; Ac 4, 25 ; Ac 4, 27 ; Ac 4, 30).

deux aspects : un rapport d'affection et un lien de propriété. La détermination du collectif (l'Église, communauté d'individus) ou du pluriel (les saints) n'est que seconde. Le rapport d'affection est marqué soit directement, les chrétiens de Rome sont les ἀγαπητοί de Dieu, ses bien-aimés, soit par la mention de l'appel divin, qui est chez Paul une preuve de l'amour de Dieu (Ga 1, 15 ; Ph 2, 1). Le rapport de propriété est marqué par un génitif (l'Église de Dieu...) ou par un locatif (introduit par la tournure ἐν + datif¹), ou par une manière de consécration marquée par le terme « saint » (ἅγιος)².

Une mention spéciale doit être faite de l'Épître à Philémon et de l'Épître aux Galates, qui ne semblent pas manifester le lien avec Dieu. Dans l'Épître à Philémon, le lien avec Dieu est sans doute présent de manière converse par la gradation des titres donnés par Paul à ses destinataires : collaborateur (συνεργός), sœur (ἀδελφά), frère d'armes (συστρατιώτης). « Collaborateur et frère d'armes » est une allusion à l'œuvre apostolique tandis que « sœur » doit être compris dans son sens symbolique de « chrétienne ». L'Épître aux Galates, en revanche, est l'exception puisque Paul ne semble pas lui donner un lien avec Dieu : il n'est pas sûr en effet que le terme ἐκκλησία, surtout au pluriel, doit être compris dans son sens technique d'Église et qu'il ne faille pas lui rendre son sens originel d'assemblée.

La salutation et la communication.

Dans les formulaires antiques, on l'a déjà dit, la salutation était composée d'un seul mot, χαίρειν. Or Paul fait aussi intervenir un changement non seulement dans l'objet de la salutation, mais aussi dans la communication de cet objet.

Rm	grâce et paix	de par Dieu notre Père et le Seigneur Jésus Christ.
1Co	à vous grâce et paix	de par Dieu, notre Père, et le Seigneur Jésus Christ !
2Co	à vous grâce et paix	de par Dieu, notre Père, et le Seigneur Jésus Christ !
Ga	À vous grâce et paix	de par Dieu notre Père et le Seigneur Jésus Christ, qui s'est livré pour nos péchés afin de nous arracher à ce monde actuel et mauvais, selon la volonté de Dieu notre Père, à qui soit la gloire dans les siècles des siècles ! Amen.
Ph	À vous grâce et paix	de par Dieu notre Père et le Seigneur Jésus Christ !
1Th	À vous grâce et paix.	
2Th	À vous grâce et paix	de par Dieu notre Père !
Phm	À vous grâce et paix	de par Dieu notre Père et le Seigneur Jésus Christ !

Tableau 4 : la salutation.

Première remarque : Paul passe du verbe χαίρειν au substantif χάρις. Il « défige » donc la locution, d'autant plus qu'il l'adjoit d'un second substantif : la paix (εἰρήνη). Il n'est pas difficile de reconnaître dans cette « grâce » non plus une simple salutation, mais bien l'un des termes clefs de la théologie pauli-

1. Sur le sens de cette expression, on renverra à l'ouvrage classique de M. BOUTTIER, *En Christ — Ἐν Χριστῷ*, Paris, PUF, 1962.

2. Sur cette définition de la sainteté comme consécration divine et marque d'appartenance à Dieu, voir L. CERFAUX, *Le Chrétien dans la théologie paulinienne*, Paris, Cerf, LD 33, 1962, p. 258-265.

nienne. Seconde remarque, Paul origine cette grâce : elle vient de Dieu, et, quelquefois du Seigneur Jésus Christ, comme le marque la préposition ἀπό qui indique la provenance d'une chose.

DÉFIGEMENT ET RESÉMENTISATION.

Dans l'Antiquité, le formulaire antique avait perdu, pour des raisons d'uniformisation sa valeur sémantique pour devenir une simple indication fonctionnelle. Or, Paul, grâce aux modifications qu'il fait intervenir dans ses épîtres, « défige » la locution et lui donne sens. Les modifications du formulaire sont nombreuses. Elles portent à la fois sur les pôles de la communication et sur la formule de salutation ; elles procèdent essentiellement par un surcroît de précision par expansion du formulaire et par une mise en rapport systématique de l'expéditeur, du destinataire et de la salutation avec Dieu. Le premier aspect enrichit le rôle de l'adresse et lui permet en quelque sorte d'*entrer en matière* en donnant le sens de la relation épistolaire, le second définit de fait une nouvelle forme de communication en introduisant la figure divine au sein même de la communication.

L'adresse comme adresse : définir les pôles de la communication pour définir le discours.

Comme l'on fait remarquer Jean Calloud et François Genuyt dans leur analyse de 1P¹, l'adresse définit le contrat implicite de lecture. Elle détermine les rôles thématiques de l'expéditeur et du destinataire. En ce sens, elle annonce les intentions de l'expéditeur et fournit une clef d'interprétation pour le destinataire.

Ainsi, en ce qui concerne l'expéditeur, les titres indiquent une stratégie textuelle différente. Les titres d'humilité (serviteur, prisonnier) ont pour but de s'attirer la sympathie de leurs expéditeurs. La mention de « serviteur » joue un double rôle. D'une part, elle est caractéristique de l'attitude que Paul entend préserver avec les Philippiens : une attitude de collaborateur et non de maître². Il parle en effet aux Philippiens sur un pied d'égalité et envisage ses relations avec l'Église de Philippe comme un partenariat. Il ne leur cache pas la situation critique dans laquelle il se trouve et les menaces qui pèsent sur sa vie (Ph 1, 20-25) et il les remercie pour les subsides qu'ils lui ont envoyé (Ph 4, 10-20). D'autre part, « serviteur » annonce la prédication sur l'humilité qu'il mène dans le corps de la lettre et qui culmine dans le fameux hymne de Ph 2 qui dit que le Christ, quoique de condition divine, a pris l'apparence d'un esclave, δοῦλος, le même mot que serviteur. De même, dans l'épître à Philémon, la stratégie de

1. J. CALLOUD et F. GENUYT, *La Première Épître de Pierre, analyse sémiotique*, Paris, Cerf, LD 109, 1982, p. 32.

2. Voir G.F. HAWTHORN, *Philippians*, Waco, Word Books, WBC 43, 1983.

Paul est de faire appel à la charité de Philémon pour qu'il reprenne Onésime au lieu d'user d'autorité (fait qu'il souligne en Phm 8-10). Se présenter comme faible est la meilleure stratégie pour ne pas à faire acte d'autorité.

Ἀπόστολος, au contraire, est le titre d'autorité par excellence : il instaure une rhétorique de la légitimité et du pouvoir. Son absence, comme dans 1 & 2Th montre que l'apôtre ne voit pas son autorité contestée. En revanche, plus l'apôtre est en butte à la contradiction, plus il insiste sur son titre et l'origine divine de sa mission¹. En 1Co, au plus fort de la querelle de légitimité, il insiste sur le fait que l'appel provient directement du Christ par le participe passé adjectival « appelé » (κλητός). En 2Co, où visiblement certaines tensions se sont apaisées, il n'a pas besoin de cette précision, dont il use de nouveau en Ga. L'épître révèle un Paul douloureusement touché par l'abandon de ses chers Galates qui se sont laissé convaincre par les arguments de ses opposants — sans doute des judéo-chrétiens — qui rappellent son passé de persécuteur et son manque de culture chrétienne. Paul retourne l'argument en prétendant que ce n'est pas des hommes qu'il a appris, mais de Dieu lui-même. Cette stratégie est ébauchée dans l'adresse où il insiste sur le caractère purement divin de sa mission : il est apôtre « non de la part des hommes, ni par l'intermédiaire d'un homme, mais par Jésus Christ »².

Une mention spéciale doit être faite pour Rm, qui emploie une caractérisation plutôt longue : Paul se qualifie comme « serviteur du Christ Jésus, apôtre par vocation, mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu, que d'avance il avait promis par ses prophètes dans les saintes Écritures, concernant son Fils, issu de la lignée de David selon la chair, établi Fils de Dieu avec puissance selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection des morts, Jésus Christ notre Seigneur, par qui nous avons reçu grâce et apostolat pour prêcher, à l'honneur de son nom, l'obéissance de la foi parmi toutes les nations, dont vous faites partie, vous aussi, appelés de Jésus Christ »³. Paul mélange à la fois l'appellatif humble et le titre apostolique. Il le légitime, on l'a dit, par une formule théologique complexe. Or, précisément, Paul se propose de présenter dans l'Épître aux Romains une sorte de « résumé » de sa théologie⁴ et adopte une position faite d'autorité, puisqu'il démontre sa théologie, et de modestie, puisqu'il ne connaît pas l'Église de Rome. L'adresse lui fournit également l'occasion d'amorcer la discussion sur l'égal accès de tous à l'Église.

1. L'ouvrage qui demeure central sur cette question est celui de J.H. SCHÜTZ, *Paul and the Anatomy of Apostolic Authority*, Cambridge, University Press, SNTS-Monograph 26, 1975.

2. Παῦλος ἀπόστολος, οὐκ ἀπ' ἀνθρώπων οὐδὲ δι' ἀνθρώπου ἀλλὰ διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ.

3. Παῦλος δοῦλος Χριστοῦ Ἰησοῦ, κλητὸς ἀπόστολος, ἀφωρισμένος εἰς εὐαγγέλιον θεοῦ, 2 ὃ προεπηγγείλατο διὰ τῶν προφητῶν αὐτοῦ ἐν γραφαῖς ἀγίαις, 3 περὶ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ τοῦ γενομένου ἐκ σπέρματος Δαυὶδ κατὰ σάρκα, 4 τοῦ ὀρισθέντος υἱοῦ θεοῦ ἐν δυνάμει κατὰ πνεῦμα ἀγιοσύνης ἐξ ἀναστάσεως νεκρῶν, Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ κυρίου ἡμῶν, 5 δι' οὗ ἐλάβομεν χάριν καὶ ἀποστολὴν εἰς ὑπακοὴν πίστεως ἐν πᾶσιν τοῖς ἔθνεσιν ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος αὐτοῦ, 6 ἐν οἷς ἐστε καὶ ὑμεῖς κλητοὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ, 7 πᾶσιν τοῖς οὖσιν ἐν Ῥώμῃ ἀγαπητοῖς θεοῦ, κλητοῖς ἀγίοις· χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ θεοῦ πατρὸς ἡμῶν καὶ κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ.

4. Voir J. MURPHY O'CONNOR, *Paul : a critical life*, Oxford, University Press, 1997, p. 323sq.

Réciproquement, la caractérisation de l'autre pôle de la communication permet de donner le ton de la lettre et de fixer la compréhension. Remarquons tout d'abord qu'à l'exception de Phm, adressée à des individus en particulier, Paul ne nomme aucun nom : il écrit avant tout à une communauté. Les salutations personnelles interviennent la plupart du temps dans la conclusion — et c'est encore au prix d'une modification du formulaire. Cette communauté, nous l'avons vu, est systématiquement mise en rapport avec Dieu. Ainsi, la lettre réalise-t-elle le pont entre le pôle de l'expéditeur, lié intimement à Dieu, et le pôle du destinataire, propriété elle aussi de Dieu. Ce n'est que dans un second temps qu'elle est particularisée. C'est cette particularisation, qui comprend toujours la mention d'un lieu, qui produit un effet de sens différent. Ou bien Paul lui donne le nom d'Église, nom collectif, ou bien il la considère simplement comme un ensemble d'individus. Ce choix dépend étroitement du titre qu'il se donne. Lorsqu'il se donne le titre d'apôtre ou qu'il se présente simplement avec son nom, il parle d'Église : c'est le cas de 1 & 2Co, de Ga et de 1 & 2Th. Au contraire, lorsqu'il se donne un titre d'humilité, il l'envisage comme une communauté. Église et apôtre semblent donc liés par le même rapport d'autorité : en mentionnant la communauté par son nom générique, il revendique des droits sur elle. Au contraire, lorsqu'il fonctionne en partenariat comme à Philippiens, ou lorsqu'il ne se reconnaît pas un droit de fondateur, comme à Rome, il l'envisage comme un ensemble d'individus.

Le cas de l'épître à Philémon mérite une place particulière : pourquoi Paul, qui a une demande personnelle à faire à Philémon y associe-t-il Apphia et Archippe, ainsi que l'Église qu'héberge Philémon ? Jean-François Collange¹, qui remarque le fait, y voit un moyen de pression discret sur Philémon : comment refuserait-il publiquement d'accéder à la demande de Paul ? On peut aussi y voir la volonté de faire du cas Onésime un exemple et l'occasion d'un prêche sur la charité. En tout état de cause, l'adresse défend de voir dans l'Épître à Philémon une lettre privée.

L'adresse comme bénédiction.

Paul, qui met en rapport des Églises entières avec les catégories positives que sont la grâce et la paix en mentionnant le rapport qu'elles entretiennent avec Dieu, ne réalise pas un simple geste phatique : il prononce une bénédiction. La lettre ne s'ouvre pas avec un simple énoncé destiné à établir le contact entre les interlocuteurs : elle commence par approfondir la relation entre expéditeur et destinataire. Ce geste textuel de bénédiction se développe entre le souhait et le geste liturgique. En effet, en transformant le verbe en substantif, il supprime toute forme de modalité. On ne sait si cette grâce et cette paix doivent être envisagées comme souhaitables, virtuels, en acte. L'adresse peut donc s'interpréter de façon différente selon la solution que l'on adopte. Ou bien on choisit la solu-

1. J.-F. COLLANGE, *L'Épître de saint Paul à Philémon*, Genève, Labor et Fides, CNT 2/11c, 1978, *ad loc.*

tion virtuelle et on la comprend comme un souhait, un vœu de prospérité voire une intercession en faveur des destinataires. Ou bien, au contraire on opte pour une modalisation en acte et l'on confère à cette adresse un pouvoir performatif. La seule lecture de cette adresse suffirait alors à procurer les bienfaits qui sont exprimés. La valeur de ce texte serait donc quasiment liturgique.

La situation d'interlocution des lettres est donc radicalement modifiée. D'une simple communication binaire, elle devient une communication triangulaire. C'est par le lien avec la divinité — Dieu et le Christ — que l'expéditeur et le destinataire accèdent à l'existence textuelle. Dieu parle de la bouche de l'expéditeur à l'oreille du destinataire.

LA SUITE DE L'USAGE DU FORMULAIRE.

Il faut en venir maintenant à l'utilisation qu'ont fait les héritiers de Paul du formulaire. Tous l'ont repris ; preuve, s'il en faut, du caractère distinctif de cet usage : pour imiter Paul, il apparaissait nécessaire de mimer ses adresses. En revanche, de légères différences montrent que tous n'ont pas compris de la même manière le rôle qu'il jouait dans le dispositif paulinien.

Col et Ep reprennent un formulaire qui s'inspire à la fois de 2Co et de Ph. Toutefois, le lien entre apôtre et Église n'est pas manifesté, et, d'ailleurs, le ton apaisé de ces deux épîtres où les querelles de légitimité semblent s'être adoucies expliquerait plutôt un usage comparable à celui de Ph. Pourquoi cette mention de l'apostolat de Paul, qui n'est pas nécessaire ? Peut-être faut-il y voir les traces d'une sorte de « rigidification » *post mortem* de la figure de Paul qui s'enferme peu à peu dans son unique rôle d'apôtre.

1Tm	Paul, apôtre du Christ Jésus selon l'ordre de Dieu notre Sauveur et du Christ Jésus, notre espérance, à Timothée, mon véritable enfant dans la foi : grâce, miséricorde, paix, de par Dieu le Père et le Christ Jésus notre Seigneur.
2Tm	Paul, apôtre du Christ Jésus par la volonté de Dieu, pour annoncer la promesse de la vie qui est dans le Christ Jésus, à Timothée mon enfant bien-aimé, grâce, miséricorde, paix de par Dieu le Père et le Christ Jésus notre Seigneur.
Tt	Paul, serviteur de Dieu, apôtre de Jésus Christ pour amener les élus de Dieu à la foi et à la connaissance de la vérité ordonnée à la piété, dans l'espérance de la vie éternelle promise avant tous les siècles par le Dieu qui ne ment pas et qui, aux temps marqués, a manifesté sa parole par une proclamation dont un ordre de Dieu notre Sauveur m'a confié la charge, à Tite mon véritable enfant en notre foi commune, grâce et paix de par Dieu le Père et le Christ Jésus notre Sauveur.

Tableau 5 : Les adresses des pastorales.

Les plus grandes différences interviennent dans les Pastorales. Elles sont toutes trois adressées à un individu, Timothée ou Tite, qui sont dits τέκνον, enfant. Le rapport de supériorité de « Paul » est ici écrasant puisqu'il se montre comme le père à qui l'on doit la vie¹. En outre, la référence explicite à Dieu est supprimée. Il ne s'agit donc plus du discours de « Paul » mandaté par Dieu à

1. Chez Paul, il y a une distinction très nette entre τέκνον, l'enfant que l'on a engendré et que l'on aime (Rm 8, 16.17 ; 9, 7.8 ; 1Co 4, 14.17 ; 7, 14 ; 2Co 6, 13 ; 12, 14 ; Ga 4:19.27.28.31 ; Ph 2, 15.22 ; Phm 1, 10) et νηπίος, l'enfant irresponsable qui a besoin d'une éducation (1Co 3, 1 ; 13, 11 ; Ga 4, 1.3).

une communauté voulue par Dieu, mais de l'enseignement de « Paul » à son disciple. À la limite, on pourrait se croire en présence d'une lettre privée.

Ce qui défend de tirer cette conclusion est le titre que « Paul » se donne. Il faut distinguer entre 1Tm et Tt et 2Tm, preuve supplémentaire qu'il faut extraire 2Tm du groupe des pastorales¹. 2Tm reprend les caractérisations de 1 & 2Co en y rajoutant une formule définissant la mission de Paul. « Paul » se définit lui-même et a une vision claire et unique de son message, contrairement à Rm qui laissait un large champ à ses domaines d'activité : « annoncer la promesse de la vie qui est dans le Christ Jésus ». Il se conçoit donc de manière univoque comme porteur de l'évangile de la vie. On est loin de la définition de 1Co : « nous proclamons, nous, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les païens » (1Co 1, 23). Là encore, cette définition univoque semble trahir ce mouvement de rigidification de la figure de Paul opérée par ses disciples après sa mort.

L'étape suivante est franchie par 1Tm et Tt. 1Tm modifie légèrement le texte de 2Tm et transforme la volonté de Dieu (θελήμα) en ordre (ἐπιταγή). Cela manifeste une compréhension très différente de la mission de Paul : s'il ne fait qu'obéir à un ordre, il n'est qu'un instrument dans les mains de Dieu : c'est là une diminution de l'importance de sa personne. En revanche, c'est une augmentation de la valeur de son message : si « Paul » est l'instrument de Dieu, son épître est la manifestation directe des ordres divins. Tt reprend de manière beaucoup plus explicite cette compréhension du message. Non seulement Paul est une fois encore mandaté par un ordre, mais cet ordre fait partie intégrante du plan divin, ce qui fait de Paul une sorte d'Élu. En outre, le texte donne des règles pour interpréter le sens des paroles de Paul : son rôle est de prêcher une foi et une vérité qui sont garanties par la fiabilité de Dieu. La lettre s'annonce donc comme « parole d'évangile » que garantit « Paul » et le Dieu qui ne ment pas. Qu'en est-il alors de l'épistolaire ? Ne se trouve-t-on pas de fait en face d'une sorte de catéchisme ?

Les épîtres pastorales, en outrant un peu le trait, ne font que révéler le fonctionnement épistolaire paulinien. Les écrits de Paul ne sont pas des lettres au sens courant que l'on peut donner à ce terme. Elles représentent une sorte de mi-chemin entre la lettre et l'enseignement dogmatique, une place intermédiaire des plus difficile à déterminer². Dans ce dispositif, l'adresse joue un rôle déterminant : sans cesser de définir le début de l'écrit et d'en indiquer les pôles de communication, elle fournit la clef d'interprétation du reste de la lettre et dé-

1. C'est la thèse défendue en partant d'une réflexion sur la pseudépigraphie dans R. BURNET, « La pseudépigraphie comme procédé littéraire autonome : l'exemple des pastorales », *Apocrypha*, à paraître.

2. S.K. STOWERS, *Letter-Writing in Greco-Roman Antiquity*, Philadelphie, Westminster, LEC 5, 1986, p. 25.

signe clairement le rôle liturgique qu'elle est appelée à jouer. Ainsi, loin d'être une simple mention obligatoire à fonction quasi phatique, elle s'affirme à part entière comme un des éléments constitutif du discours épistolaire.